

MONTRÉAL PLUS



Amendes salées

Page 3

Cinquante ans à La Presse

Page 8

Guy Crevier et Pierrette Morin



La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | MERCREDI 29 NOVEMBRE 2000

VACANCES/VOYAGE > DÉCÈS

YVES BOISVERT

yboisver@lapresse.ca



Une joie locale

Le maire Yves Ryan est tellement éternel qu'il faudra abolir Montréal-Nord pour lui faire perdre son boulot.

Quand Yves Ryan a été élu maire de Montréal-Nord, John F. Kennedy était encore vivant, les Beatles étaient inconnus en Amérique et Pierre Elliott Trudeau ne faisait pas de politique.

Voilà 37 ans qu'il gère cette ville de 83 000 habitants comme un frère économe. Élu «seulement» trois fois sans opposition et sept fois avec une opposition qui s'est fait humilier systématiquement.

Gérer n'est pas le bon mot. Yves Ryan ménage plus qu'il ne gère. «On dépense 800\$ par habitant! Personne n'est capable de dépenser moins que nous. On n'a pas de luxe. Ni de projets fantasmagoriques. On entretient notre infrastructure. Nous sommes la ville la moins endettée (26 millions) des villes de plus de 36 000 personnes», me dit-il fièrement.

Il n'y a pas de secrétaire au bureau du maire Ryan. Il répond lui-même au téléphone. «J'avais une secrétaire qui travaillait trois jours par semaine. Je passais les deux autres à chercher ses papiers. Elle est passée à deux jours. Ça me prenait trois jours à trouver les papiers. Alors, je n'en ai plus.»

Il ne prend pas de vacances. Jamais. Oh! Il joue au golf, et beaucoup. Son sac traîne d'ailleurs dans un coin du bureau. Mais après sa ronde, il rentre au bureau. Invariablement. Samedi, dimanche aussi. À Noël? Mais oui, à Noël. Au jour de l'An aussi. Trois cent soixante-cinq jours par année, et les 29 février quand il y en a.

— Voulez-vous me dire ce que vous faites ici le 1^{er} janvier?

— Je classe des papiers, je mets de l'ordre.

C'est qu'il y en a, des papiers. Des gros, des moyens, de petits sur lesquels il a noté quelques idées. Il y a toute sa vie dans ce bureau, dans les dizaines de scrap books qu'il a lui-même confectionnés. Sa vie et celle de Montréal.

Le petit frère de Claude, comme il n'aime pas qu'on l'appelle, n'était pas commode. «J'ai été mis dehors de tous les collèges!» Il a fait les trois quarts d'un cours classique pour devenir vendeur chez Libby's en 1951. Il aimait écrire et la chambre de commerce lui a confié son journal. Il en a été expulsé après l'avoir critiqué. Il a fondé *Le Guide de Montréal-Nord* en 1957. Il avait une haute estime du métier de journaliste et se fendait de longs éditoriaux, souvent vitrioliques, contre l'administration municipale. «Du journalisme de combat!» dit-il.

«Je ne sais pas si les gens lisaient ça... Mais à un moment donné, j'ai voulu arrêter de donner des coups d'épée dans l'eau.» C'était en 1963. Il avait 35 ans. Il est devenu maire le 4 novembre. Il en a 72. Si sa ville survit, par impossible, il n'est pas dit qu'il ne se représentera pas.

Il trouve mesquins ceux qui accusent les maires de vouloir sauver leur job (il touche 81 400\$ comme maire et 28 500\$ comme administrateur de la CUM). «Nous défendons des principes!» C'est vrai. Mais que sera sa vie à lui, demain, si l'on ferme l'hôtel de ville? Il va y avoir comme un grand trou...

«Ce qu'on aime dans nos villes? C'est que les choses qui dépendent de nous vont bien. Ah! l'autobus 139 va continuer à rouler sur Pie-IX. Mais on me dit que les autobus accueillent plus de gens et font moins de kilomètres; est-ce à dire que les gens sont plus entassés? Ce sera comme ça pour tout. Nous avons un comité qui se déplace chaque fois que quelqu'un veut couper un arbre. Ils donnent leur avis. Pensez-vous que dans la grande ville ce sera possible?»

À ses yeux, personne ne saisit ce qui se dessine réellement: une mainmise de Québec sur tout le territoire. Un ensemble de grandes préfectures à la française, prédit-il. Le plan est d'autant plus «machiavélique, génial», qu'il est transparent... mais invisible pour le moment. La première motivation de Québec, dit-il, est de se décharger du fardeau de Montréal sur les villes de l'île. Et quand le vase fiscal sera trop plein, pas de problème: la structure est déjà en place, la Commission métropolitaine de Montréal. Pour l'instant, cette CMM est sans grands pouvoirs, sans grand budget. Mais qui dit qu'on ne lui confiera pas l'entretien des écoles, dans dix ans, ou les CLSC...

«Malheureusement, à cause de mes années de service, je ne peux pas m'empêcher de penser à la création de la Communauté urbaine de Montréal (1970).» Les coûts ont dépassé toutes les estimations. La police coûte 177\$ par personne à Montréal, 65\$ par personne en banlieue, alors que tous assument 135\$ par personne. C'était 145\$ avant la CUM. Le métro, que Montréal-Nord n'aura jamais, lui a coûté en 30 ans 145 millions. Et le voici qui s'en va à Laval!

Le maire reconnaît qu'il faut un partage fiscal, car la criminalité, par exemple, est plus importante dans le centre.

Voir JOIE en E2



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

Les parents du quartier Côte-des-Neiges pressent le ministre de l'Éducation, François Legault, d'autoriser la construction de deux nouvelles écoles pour résoudre les problèmes de surpopulation. Selon leur porte-parole, Hamidou Mamadou Abdou, il n'y a pas d'autre solution aux maux des élèves.

« Nouveaux arrivants » victimes de discrimination

Dans Côte-des-Neiges, les enfants s'entassent dans des écoles surpeuplées

MARC THIBODEAU

La grogne des parents du quartier multiculturel de Côte-des-Neiges, qui réclament avec insistance la construction de deux nouvelles écoles pour résoudre la crise posée par la surpopulation des écoles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), gagne en importance. À tel point qu'ils accusent aujourd'hui le ministre de l'Éducation, François Legault, de faire preuve de discrimination à leur égard.

Dans une lettre transmise au ministre le 20 novembre, ils déplorent que « 14 années de revendication et de sensibilisa-

tion » n'aient pas suffi pour trouver une solution définitive au problème.

« Vous ne nous en voudrez pas s'il nous vient parfois à l'esprit l'idée qu'il existe un lien direct entre la situation que nous subissons et notre état de nouveaux arrivants. Dans nos rencontres, il y a toujours au moins une personne qui exprime cette idée, les autres se dépêchent de la rabrouer vivement, comme s'ils voulaient conjurer une malédiction. Mais plus la solution tarde à venir, plus cette impression s'installe pour finalement devenir conviction », écrivent-ils.

En entrevue à *La Presse*, Hamidou Mamadou Abdou, porte-parole du comité de mobilisation mis sur pied par les parents des écoles du quartier, a indiqué, pour expliquer ce passage, qu'il était personnellement « convaincu » que le « laxisme » du ministère découlait du fait qu'il fait peu de cas de la capacité de mobilisation des résidents du quartier.

« Beaucoup des résidents viennent de pays où il n'est pas possible de revendiquer pour leurs droits et ils ont peur de le faire ici... Le ministre sait cela. Ces gens lui disent qu'il n'a pas à craindre d'importantes protestations », dit M. Mamadou Abdou.

Les parents veulent éviter à tout prix que les locaux temporaires annexés aux écoles surchargées deviennent « permanents » en raison du « laxisme » du gouvernement qui refuse, pour l'heure, d'approuver la construction des deux écoles réclamées.

Le porte-parole du ministre Legault, Alain Leclerc, a indiqué que les allégations contenues dans la lettre des parents relativement à l'impact de leur statut de « nouveaux arrivants » étaient « odieuses ». « C'est bien mal connaître le ministre que d'avancer une telle chose », dit-il.

Voir VICTIMES en E2

L'opposition s'oppose, Vision Montréal dispose !

Oui à l'agrandissement d'une synagogue, rue Jeanne-Mance

ÉRIC TROTTIER

EN L'ABSENCE DU maire Bourque, retenu à Québec pour discuter de la loi 170, les conseillers de Vision Montréal ont autorisé l'agrandissement d'une synagogue de la communauté hassidim Belz dans un duplex de la rue Jeanne-Mance, en plein cœur d'un secteur résidentiel, hier.

L'annonce a été chaudement conspuée par un groupe de résidents du quartier Mile-End qui s'était déplacé à la salle du conseil de l'hôtel de ville : « Despotisme ! Vous êtes une honte ! Des hypocrites ! » a-t-on pu entendre, notamment.

Bien que les conseillers Jean Fortier, Saulie Zajdel et les autres ténors de Vision Montréal aient fait fi des arguments

invoqués par les experts de la Ville et par les citoyens, l'adoption de la résolution ne s'est toutefois pas faite sans heurts : trois conseillers de l'Équipe Bourque qui ne sont pas en faveur du projet étaient absentes au moment de voter. Pourtant, la présence au conseil est obligatoire au moment du vote.

Une nouvelle forme d'opposition silencieuse ?

La conseillère Colette Paul, qui s'était prononcée contre le projet à la Commission du développement urbain (CDU), a en fait manqué toute l'assemblée, hier matin. Ses deux consœurs, Hasmig Belletti et Kettly Beauregard, y étaient, mais elles ont quitté la salle du conseil juste avant le vote sur ce dossier controversé.

Rappelons que les trois conseillères, toutes membres de la CDU, ont été rabrouées par le comité exécutif de la Ville dans cette affaire. Non seulement le comité exécutif a nié leurs conclusions — tout comme celles des autres experts de la Ville qui affirment que l'agrandissement de la synagogue met en péril l'équilibre résidentiel de la rue Jeanne-Mance —, mais, en outre, un poids lourd de l'administration Bourque, Saulie Zajdel, a passé tout un savon à Mme Beauregard au lendemain de la décision rendue par la CDU. Il lui reprochait de ne pas avoir appuyé le projet.

Voir VISION en E2

Lemire

avec la complicité de Michel Coté et Jean-Pierre Plante

NOUVELLE SÉRIE

au St-Denis I

DU 27 JANVIER AU 3 FÉVRIER

Tél.: (514) 790-1111

POUR UNE 12^e SEMAINE À MONTRÉAL

ANALEKTA

TVR

CKOI

La Presse

VICTIMES

Suite de la page E1

Pour résoudre le problème de surpopulation dans Côte-des-Neiges et dans d'autres quartiers surchargés comme Ahuntsic, le ministère mise sur les travaux d'une firme externe qui doit produire, dans les mois qui viennent, un inventaire exhaustif des besoins d'espace des commissions scolaire de l'île de Montréal et des bâtiments qu'ils détiennent.

L'objectif, a expliqué hier M. Leclerc, est de permettre aux commissions scolaires de disposer de données précises pour résoudre, idéalement sans intervention du ministère, leurs différends immobiliers.

Le gouvernement avait été obligé de légiférer plus tôt cette année pour forcer le transfert d'une école de la Commission scolaire English-Montréal à la CSDM, une décision contestée sans succès devant les tribunaux. La commission scolaire francophone a depuis réclamé deux écoles additionnelles de son pendant anglophone.

« Le ministre interviendra en bout de ligne si aucune entente n'est possible. Il dispose désormais de larges pouvoirs à ce sujet en raison des modifications apportées à la loi », a précisé M. Leclerc.

M. Mamadou Abdou se dit convaincu pour sa part que l'analyse en cours est une perte de temps en ce qui a trait à la situation dans Côte-des-Neiges.

« Il n'y a pas d'autres bâtiments disponibles pour répondre à nos besoins, ça ne sert à rien de chercher ce qui n'existe pas. Il faut construire deux écoles de plus », tranche-t-il.

La communauté hassidim Belz occupe déjà trois duplex voisins de celui qui a fait l'objet de ce débat, rue Jeanne-Mance. Les façades ont été conservées, mais le groupe religieux a fait construire à l'arrière d'énormes rallonges, véritables horreurs architecturales pour les résidents du coin.

Non seulement le projet d'agrandir une fois de plus la synagogue contrevenait-il au plan d'urbanisme, mais également à un moratoire décrété l'été dernier par la Ville pour limiter les lieux de culte dans les quartiers résidentiels.

Mais la communauté Belz avait un as dans sa manche : Saulie Zajdel, qui s'est battu au comité exécutif pour faire accepter l'agrandissement, après s'être présenté à la CDU pour plaider en faveur du projet.

Hier, Kettly Beauregard, qui a tout fait pour éviter les questions de *La Presse*, a expliqué son absence soudaine à la salle du conseil par cette phrase suave : « Tirez-en vos conclusions. »

Mme Belleli avait une meilleure excuse : « J'étais à la toilette ; je n'ai pas entendu la cloche qui nous appelait... »

Les deux femmes ont refusé de parler ouvertement d'un malaise entre les membres de la CDU et le comité exécutif de la Ville.

Quant à M. Zajdel, il semblait à bout de nerfs quand *La Presse* l'a approché. Il faut dire qu'il a été accusé par plusieurs de se trouver en conflit d'intérêts dans ce dossier.

VISION

Suite de la page E1

Pour le reste, bien qu'il ne l'ait pas niée, il n'a pas voulu commenter l'engueulade qu'il a eue avec Mme Beauregard : « Écoutez, ça s'est passé en privé et ce qui se passe en privé doit demeurer privé », a-t-il dit, la voix tremblante.

L'opposition se ligue contre la Ville

Auparavant, tous les conseillers de l'opposition s'étaient ligüés pour tenter d'empêcher la Ville d'accepter un projet que la majorité des résidents de la rue Jeanne-Mance semblent rejeter.

« Vous êtes d'un opportunisme crasse, vous avez pris une décision irresponsable », a dit la conseillère du Mile-End, Hélène Fotopulos.

Rappelant que le président du comité exécutif, Jean Fortier, a justifié la décision de la Ville par le droit à la religion dans la Charte des droits et libertés, Mme Fotopulos dit que « les voisins aussi ont des droits ».

Le conseiller de Snowdon, Marvin Rotrand, a pour sa part accusé l'administration d'avoir pris une décision essentiellement politique, sans tenir compte du bien-être des citoyens. « Il est dommage que les citoyens de Montréal n'aient pas autant d'outils démocratiques que leurs voisins de la banlieue », a-t-il déclaré, ajoutant que la Ville avait tout le loisir de refuser la demande de changement au plan de zonage.

« C'est toujours le même problème du non-respect à la démocratie, a enchaîné le conseiller Mar-

cel Sévigny. Est-ce que la réglementation municipale s'adresse à tous les citoyens quelle que soit leur origine, leur appartenance religieuse ou leur portefeuille ? C'est ça la question de fond. Quoi qu'il en soit, tout ce qui vient de se passer est inadmissible. »

Un autre conseiller, André Cardinal, a pour sa part reproché à la communauté hassidim de manquer de respect envers le reste du voisinage du Mile-End. « La communauté juive a beaucoup donné à Montréal dans l'histoire de la métropole, mais dans ce dossier-là, elle a tort et il faut le dire », a-t-il soutenu.

La conseillère Fotopulos a finalement suggéré en vain aux conseillers de Vision Montréal de remettre la décision à plus tard et de réétudier le dossier en fonction des propositions de Gérald Tremblay.

« Il s'agit tout de même d'un changement qui n'est pas majeur, a rétorqué Jean Fortier. Ils vont ajouter un édifice à trois autres édifices. J'admets que les constructions à l'arrière ne sont pas très élégantes, mais justement, l'occasion est bonne pour améliorer la situation. »

M. Fortier a conclu en disant espérer que le « comportement exemplaire » de la communauté Belz permettra de préserver l'harmonie dans le quartier Mile-End.

Mais à en juger par les cris dans l'assistance... on jurerait que cette harmonie est déjà entachée.

JOIE

Suite de la page E1

« Je suis conscient que par une péroration, il se peut que ça débouche sur une baisse de taxes (parce que la valeur foncière de Montréal-Nord est relativement peu élevée), concède-t-il. Mais était-ce nécessaire de fusionner pour faire ça? »

Il s'était aussi opposé aux Jeux olympiques, dans le temps. Il le ressort ses *scrap books*. « Je prétendais qu'il y avait d'autres priorités à Montréal, comme l'assainissement des eaux, le transport en commun, et que les Jeux olympiques monopoliseraient tout l'argent public. Et les coûts montaient sans arrêt. »

Partis de 125 millions, on les a évalués ensuite à 310 millions. Québec s'est fait menaçant : si jamais il y a un déficit, le gouvernement n'épargnera pas plus de 5 à 10 millions! Multipliez plutôt par 100 aujourd'hui...

« Saint-Serpent! » s'exclame-t-il.

Et avec le projet Harel, « je deviendrais l'ombre d'un maire! Ils nous relèguent à une fonction de quémandage et de tétage de la grande ville! Ils nous réduisent, comme disent certains, mais moi je n'emploierais pas l'expression, au rôle de torche-cul de la nation! On sera pris en sandwich entre une population inévitablement insatisfait et les visées d'une grande ville présidée par un extraterrestre! »

« Non pas que je me prenne pour un autre; j'ai toujours dit qu'un maire est un concierge glorifié. Mais les municipalités, c'est les forces vives du Québec et du Canada. On défend des milieux de vie, une qualité. Et notre façon d'aimer notre ville n'est pas celle de Baie-d'Urfé ou de Mont-Royal. Nous avons une identité. Je défends des valeurs, aussi. Moi, monsieur, je n'ai jamais été rappelé à l'ordre par le Directeur général des élections! La Moralité publique, y en a qui l'ont avec un m minuscule! »

« Au fond, le gouvernement du Québec, tous partis confondus, n'a jamais aimé les municipalités. Je dirais même qu'il ne les a jamais aimées! Sauf, peut-être, Daniel Johnson père. »

Il sort un article de 1966 où il est question de... fusions municipales. L'ancien premier ministre du Québec y opposait le réflexe démocratique au réflexe totalitaire « qui tend à réduire constamment la liberté et les moyens d'action des gouvernements locaux comme des autres corps intermédiaires, de façon qu'il n'y ait plus en face de l'État qu'une poussière d'individus sans cadres et sans défense contre les usurpations du pouvoir. »

« Y était pas fou, le père Johnson! »

Oui, mais il est mort, bien mort monsieur le maire...

Il réclame un référendum, pour forcer Québec à dévoiler ses vraies raisons, son « grand plan ». Pourquoi n'en fait-il pas un? « Pour en faire un comme il faut, ça coûterait 300 000\$; je ne dépenserais certainement pas ça. On va faire une pétition. »

Il me montre les plaques, lettres, honneurs et marques d'appréciation venus de partout depuis ses débuts. « Il faut être drôlement capable de stimuler l'indulgence de tes semblables pour qu'ils t'endurent 50 ans sur la place publique », dit-il en riant. Il s'arrête et me regarde, sérieux: « Il faut de l'amour, aussi. »

Il se trouve lui-même un peu folklorique, mais assume la chose sans complexe aucun.

« C'est une joie locale mais authentique! J'ai aimé servir. J'aurais l'impression que ça finirait en queue de poisson, s'il y avait les fusions... »

— Mais monsieur le maire, pensez-vous vraiment que vos pétitions vont y changer quelque chose? — Hé! Ne m'interdisez pas d'espérer!

COLLECTES DE SANG

AUJOURD'HUI, Héma-Québec attend les donateurs aux endroits suivants:

- > à Montréal, Centre des donateurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine) de 10 h à 17 h30;
- > à Montréal, Le Relais Chevrolet Oldsmobile, 9411, av. Papineau, de 14 h à 19 h. Objectif: 75 donateurs;
- > à l'ouest, les Chevaliers de Colomb de Beloeil, salle des Chevaliers de Colomb, 250, rue Hébert, de 13 h à 20 h. Objectif: 150 donateurs;
- > à Sainte-Julienne, organisée par les Chevaliers de Colomb Conseil 10112 en collaboration avec les Filles d'Isabelle, 1380, route 125, de 14 h à 20 h 30. Objectif: 115 donateurs;
- > à Prévost, le service d'incendie de la Ville de Prévost, école Champ-Fleuri, 1135, rue du Clos Toumain, de 14 h à 20 h. Objectif: 150 donateurs;
- > à LaSalle, la Brasserie Labatt Ltée, salle Maisonneuve, 50, rue Labatt, de 9 h à 17 h. Objectif: 125 donateurs.

“SEARS!”

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2000, SAUF AVIS CONTRAIRE

GRANDE NOUVELLE

5 bonnes raisons

- LES PLUS BAS PRIX DE LA SAISON
- LAVEUSE À 3 VITESSES, MOTEUR À 5 COMBINAISONS
- LAVEUSE À AGITATEUR À TRIPLE ACTION ET 16 CYCLES
- SÉCHEUSE À CAPTEUR D'HUMIDITÉ AUTO DRY II
- SÉCHEUSE À 11 CYCLES DONT LE CYCLE "DÉLICAT"

Supplément pour sècheuse au gaz. Tous les raccords au gaz doivent être faits selon les normes en vigueur dans votre région.

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 3 décembre 2000



Rabais 335\$
sur ensemble
LAVEUSE ET SÉCHEUSE KENMORE™ DE SUPER CAPACITÉ PLUS
Laveuse. N° 20852. Rég. Sears 799,99. **647\$**
Sècheuse. N° 60832. Rég. Sears 629,99. **447\$**



MAYTAG

Rabais 150\$
sur ensemble
ENSEMBLE ATLANTIS™ DE MAYTAG™
Laveuse: moteur à 2 vitesses; 9 cycles de lavage.
N° 37042. Sècheuse 6 pi": cycle pour enlever les faux plis. N° 77042.
Aussi en blanc et bisque



FRIGIDAIRE

Rabais 200\$
sur ensemble
ENSEMBLE FRIGIDAIRE DE SUPER CAPACITÉ
Laveuse: moteur à 3 vitesses; 14 cycles.
N° 38752. Rég. Sears 749,99. **599,99**
Sècheuse: chargement sur le dessus; capteur d'humidité. N° 78752.
Rég. Sears 599,99. **549,99**
Supplément pour sècheuse au gaz



Whirlpool

Rabais 70\$
sur ensemble
ENSEMBLE WHIRLPOOL™ DE SUPER CAPACITÉ
Laveuse: 7 programmes. N° 32032.
Rég. Sears 629,99. **579,99**
Sècheuse: 3 réglages de température.
N° 72032. Rég. Sears 499,99. **479,99**
Supplément pour sècheuse au gaz

Avec la carte Sears,
pas de paiement avant janvier 2002*
pour tous les gros appareils ménagers

NP1212100

Heures de magasinage des fêtes

NOVEMBRE	SAMEDI	8 h	DIMANCHE	9 h	LUNDI	8 h
	25	17 h	26	17 h	27	21 h
DÉCEMBRE	MARDI	8 h	MERCREDI	8 h	JEUDI	8 h
	28	21 h	29	21 h	30	21 h
					01	21 h

Il y a des magasins Sears près de chez vous

Gros appareils ménagers disponibles dans les magasins suivants:

- Magasins**
- Centre commercial Champlain, Brossard (450) 465-1000
 - Les Galeries d'Anjou (514) 353-7770
 - Carrefour Angrignon, LaSalle (514) 365-5070
 - Carrefour Laval (450) 682-1200
 - Place Vertu (514) 335-7770
 - Centre Fairview Pointe-Claire (514) 694-8815
 - Les Galeries Rive-Nord, Repentigny (450) 582-5532
 - Promenades St-Bruno (450) 441-6603
 - Promenades Deux Montagnes (450) 491-5000
 - Carrefour du Nord, St-Jérôme (450) 432-2110
- Magasin de meubles et d'électroménagers**
- Magasin de meubles et d'électroménagers de Pointe-Claire
 - Centre de Pointe-Claire, Boulevard des Sources et autoroute Transcanadienne (514) 694-3984
 - Magasin de meubles et d'électroménagers de Laval
 - Boulevard Curé Labelle et autoroute 440 (450) 682-0495
 - Magasin de meubles et d'électroménagers de d'Anjou
 - Langelier et Jean-Talon (514) 254-4213
 - Magasin de meubles et d'électroménagers de Brossard
 - Boulevard Taschereau et Boulevard Napoléon (450) 678-9066
 - magasin de meubles et d'électroménagers de St-Bruno
 - 1155, Boulevard des Promenades (450) 653-4064

Gros appareils ménagers de Sears: record de ventes au Canada

D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité

*Sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears seulement.
Achat minimum: 200 \$.
Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat.
À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 31 décembre 2000.
Renseignez-vous.



Gros appareils ménagers en ligne à www.sears.ca

SEARS
Sears. Les beaux côtés de votre vie.™

Copyright 2000. Sears Canada Inc.



Des amendes salées pour le commando-bouffe

PASCALE BRETON

LES NEUF personnes reconnues coupables d'avoir participé au commando-bouffe du Reine Elizabeth il y a près de trois ans ont reçu leur sentence hier en cour municipale. Certains d'entre eux ont écopé d'amendes passablement élevées.

Les huit hommes et une femme avaient été reconnus coupables le 14 novembre dernier pour des événements qui se sont produits en décembre 1997, lorsque des dizaines de manifestants avaient envahi le restaurant du Reine Elizabeth sur l'heure du midi pour s'emparer du buffet. Malgré ce qu'il avait annoncé il y a deux semaines, le Comité des sans-emploi de Montréal-Centre, qui avait organisé cette manifestation, a décidé de ne pas en appeler de la décision de la juge, évaluant que les dépenses n'en valaient pas la peine.

Les quatre manifestants qui avaient déjà des antécédents à leur dossier en matière de manifestations ont reçu des amendes sévères variant de 400 à 950 \$. Ils devront aussi effectuer des travaux communautaires d'une durée de 15 à 30 heures, selon les cas, en plus de devoir observer un an de probation où ils devront garder la paix.

Les cinq autres accusés, qui eux n'avaient pas d'antécédents, ont écopé d'une amende de 70 \$, de 45 heures de travaux communautaires et bénéficieront d'une absolution s'ils gardent la paix pendant leur année de probation.

La sentence a quelque peu surpris les membres du Comité des sans-emploi de Montréal-Centre par sa sévérité. Ils songent à organiser des spectacles-bénéfices et faire appel à d'autres organismes pour tenter de d'acquitter le coût des amendes.

Les neuf personnes ont été reconnues coupables de vol de nourriture, de méfait et d'atroupement illégal. Certains d'entre eux ont aussi été reconnus coupables d'avoir fait du tapage dans un endroit public et d'avoir illégalement comploté en vue d'une infraction.



BOUF

**Not Found
BOUF**

Photo Robert Mailloux, La Presse©

Des membres du commando-bouffe avaient aussi frappé au Château Champlain l'an dernier.

Corporation Da Costa: le Fonds de solidarité gèle ses avances

YVES BOISVERT

LE FONDS de solidarité de la FTQ, qui a débloqué un million de dollars pour la Corporation de développement des affaires Da Costa, se défend bien d'avoir fait preuve de laisser-aller dans ce dossier qui a des allures de scandale.

Le Fonds n'a déboursé que 250 000 \$ du million prévu, vu les détournements de fonds et la mauvaise gestion généralisée de l'organisme.

« Nous avons constaté assez rapidement les irrégularités administratives et dans ces conditions, il n'est pas question d'avancer un sou de plus pour le moment », a dit hier Guy Versailles, vice-président du Fonds.

La Corporation a été fondée en 1993. Elle a reçu un total de 3,9 millions de Québec, Ottawa et du Fonds. L'argent doit servir à faire des prêts pour le démarrage de petites entreprises dans la communauté noire.

Le conseil d'administration de dix personnes est composé de membres de la communauté qui décident de l'opportunité de faire des prêts. La Corporation a un directeur général et une secrétaire. Un gros roulement de personnel a eu lieu ces dernières années.

La Presse révélait lundi que des détournements de fonds d'au moins 150 000 \$ ont été découverts par le conseil d'administration. Une

plainte a été faite à la police et des procédures judiciaires sont envisagées. On ne sait pas actuellement exactement où se trouve tout l'argent. Les livres sont mal tenus et le dernier rapport « annuel » couvre une période de 30 mois.

Dan Philip, président de la Ligue des Noirs, a été nommé président du c.a. en juin, pour « redresser la situation ».

« Nous avons des observateurs au conseil d'administration (comme Québec et Ottawa) mais M. Philip nous a demandé de ne pas s'y présenter pour l'instant, le temps de régler les choses à l'interne; une fois que l'ordre sera revenu, il nous fera plaisir d'avancer d'autres sommes: le budget a été voté. Mais les choses doivent absolument être régularisées », dit M. Versailles.

M. Versailles est incapable de préciser où sont allés les 250 000 \$ du Fonds. « Nous les avons prêtés à Da Costa et depuis peu, ils ont recommencé à payer les intérêts sur le prêt; ils nous doivent cette somme. »

Plusieurs entrepreneurs de la communauté noire se sont plaints de l'incompétence et de la corruption qui sévissait à Da Costa. Certains se sont fait demander des pots-de-vin pour obtenir un prêt. Plusieurs ont fait face à des délais qui ont mis leur entreprise en péril et les règles du jeu changeaient régulièrement.

Hausse des tarifs à la STL

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

À PARTIR DU 1^{er} janvier, le coût du passage en espèces augmentera de dix cents dans les autobus de la Société de transport de Laval. Les adultes qui paient en argent représentent 10 % du taux de fréquentation.

Les élèves de moins de 18 ans et les personnes de 65 ans et plus qui achètent la carte mensuelle Laval (CAL) devront payer 32,75 \$ (une hausse de 4 %) au lieu de 31,50 \$ actuellement, tandis que les étudiants de moins de 22 ans subiront une majoration de 3,7 %, de 40,50 \$ à 42 \$, pour se procurer cette carte. Le coût de CAL pour adultes est gelé à 56 \$.

Le livret de huit tickets demeurera à 18 \$ et celui de 14 tickets à 28 \$, soit un coût de 2 \$ et de 2,25 \$ pour chaque passage. Les adultes qui paient en espèces déboursent 2,65 \$, soit dix cents de plus que maintenant.

Hier, lors de la présentation du budget de la STL, le président du conseil d'administration, Jean-Jacques Beldié, a également annoncé que cette société enregistra en 2000 une augmentation de 3,8 % de son taux de fréquentation, ce qui est un sommet depuis 10 ans et la plus forte hausse parmi les trois sociétés de transport en commun de la grande région de Montréal.

Le budget 2001 s'élèvera à 71,8 millions de dollars, en hausse de 3 % sur celui qui prendra fin dans un mois. « Il s'inscrit, a indiqué M. Beldié, dans une perspective de développement du transport en commun. Ce budget tient aussi compte des impacts considérables des politiques budgétaires de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) sur les revenus et dépenses de la STL. »

Il a aussi dit que la demande pour le transport adapté ne cesse de croître depuis cinq ans, ce qui pose le problème du sous-financement de ce service partout au Québec. « Le ministère des Transports, a précisé M. Beldié, qui est le maître d'oeuvre de ce cette catégorie de transport, ne parvient pas à soutenir financièrement la très forte croissance. Le budget 2000 de la STL à ce chapitre prévoyait 199 000 déplacements, et en 2001, ce sont 228 000 déplacements qui sont prévus, ce qui représente une majoration de 14,5 %. »

Afin de répondre à la demande de la clientèle, la STL a annoncé que les heures de service des autobus seront prolongées le samedi soir et que des circuits en auto-taxi seront mis sur pied dans certains secteurs de l'île Jésus.

« Nos objectifs en 2001, a déclaré M. Beldié, se résument à un engagement très clair quant à la ponctualité et à la fiabilité de notre service aux 4200 arrêts de notre réseau et une amélioration constante de l'information à la clientèle. »

Pour ce qui du prolongement du métro dans Laval, tout le processus semble se dérouler seront le calendrier établi.

Un vol chez les Hells qui a coûté cher

CHRISTIANE DESJARDINS

LE 3 MARS 1999, trois gars de l'entourage de Peter Paradis, alors leader des Rock Machine de Verdun, sont allés voler une centaine de livres de mari appartenant aux Hells Angels qui étaient cachées dans un garage de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ce *burn*, qui s'est fait à l'insu de Paradis, marquait le début de la fin pour les Rock Machine de Verdun.

Gaétan Michelin devait livrer la mari aux Hells. Michelin se trouvait aussi à être le beau-père de Daniel Leclerc, un membre des Rock Machine. Michelin et Leclerc auraient agi de connivence pour arranger un vol, une fois la drogue déposée par Michelin dans un garage de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ensuite, ils partageraient ainsi : 50 livres de pot pour Michelin, 25 livres pour Daniel Leclerc, et 25 livres qui reviendraient aux trois hommes qui feraient le vol, c'est-à-dire Mario Filion, François Laporte et un autre type appelé Sébas.

Le vol a eu lieu, mais Gaétan Michelin a payé cher cette tricherie avec les Hells. Le lendemain, on retrouvait son cadavre dans la région de Joliette.

Par ailleurs, ce que les Rock Machine ignoraient à l'époque, c'est que la police avait placé des micros à peu près partout dans leur entourage. Leurs téléphones cellulaires et ceux de leur domicile étaient sur

écoute, et il y avait même un micro dans le véhicule de Paradis.

L'écoute électronique s'est échelonnée de septembre 1998 à mars 1999, et 460 bandes ont été retenues pour le présent procès. Sont accusés de trafic de stupéfiants et de gangstérisme : Daniel Leclerc (Poutine), Éric Leclerc (Beluga), Mario Filion (Marteau), Simon Lambert (Cheeky), Philippe Côté (Le gros fou), Alain Dubuc, et Sylvie Landry. Peter Paradis a plaidé coupable à toutes les accusations et est devenu délateur contre ses anciens acolytes.

Hier, la Couronne a fait défiler des bandes, en demandant à Paradis d'expliquer les conversations qu'il a eues avec Mario Filion, après le vol.

« Ça va être tellement hot, ça bougera pas », dit Paradis à Filion, à un certain moment, en mars 1999. Hier, Paradis a expliqué que lorsqu'il a été mis au courant du *burn*, il a passé cette réflexion à Filion, parce qu'il savait que le pot volé serait difficile à écouter.

« Quand une autre organisation, par exemple les Dubois ou les Irlandais, t'appelle pour savoir si t'as de la drogue, ça veut dire qu'elle est rare. Le pot était rare dans ce temps-là, mais il ne fallait pas le vendre dans le boutte (dans le Sud-Ouest), parce que les Hells cherchaient la dope qu'ils s'étaient fait voler. Ça aurait été trop facile pour eux de reconnaître leur propre stock. »

Le jeu clandestin encore bien présent

ANDRÉ CÉDILOT

À LA SUITE de la prise en charge des casinos et des vidéopokers par le gouvernement du Québec, on croyait la pègre italienne écartée à tout jamais des cercles du jeu clandestin. À en croire les 11 arrestations et la série de raids que l'escouade de la moralité de la police de la CUM vient d'effectuer dans 52 commerces aux quatre coins de la ville, il n'en est absolument rien.

Après un an d'enquête, les détectives montréalais ont saisi pas moins de 101 appareils d'amusement, 88 dispositifs de jeux, des listes de comptabilité et les noms de dizaines de clients. Ils ont aussi mis la main sur un kilo de haschisch et d'autres drogues en petites quantités.

« Cette importante saisie lance un message clair aux organisations criminelles comme la mafia italienne que nous ne négligeons aucune sphère d'activités illicites », a souligné le commandant Serge Frenette, de la division du crime organisé de la CUM. Il a précisé que des inspecteurs de Revenu Québec avaient collaboré avec ses hommes.

L'enquête a démontré que les machines à sous provenaient en grande partie de la compagnie Expotronique, à Saint-Léonard, dont l'actionnaire principal est Nicodemo Nick Cotroni, fils aîné du chef du clan calabrais, Frank Cotroni, en prison depuis quelques années pour trafic de cocaïne.

D'ailleurs, avec trois autres personnes, Nick Cotroni, 45 ans, devra bientôt répondre en cour municipale de Montréal d'une brochette d'accusations relatives à l'exploitation illégale d'appareils de jeux et de loteries.

Plusieurs des vidéopokers maintenant sous scellés dans les entrepôts de la police de

la CUM étaient installés dans des cafés italiens du nord-est de Montréal.

Ce n'est pas la première fois que Nicodemo Cotroni a maille à partir avec la justice concernant des appareils de jeux. Dans les années 80, l'entrepôt d'Expotronique, dans le parc industriel de Saint-Léonard, avait également reçu la visite de la police lors d'une rafle qui avait permis de saisir plus de 350 vidéopokers jugés illégaux.

Avant que s'érige le monopole de Loto-Québec, on estimait que la mafia montréalaise tirait annuellement 600 millions de dollars de l'exploitation clandestine des vidéopokers installés dans les arcades, les bars et même les dépanneurs de Montréal et ailleurs dans la province. Les profits étaient partagés 50/50 entre les pègriots et les tenanciers. Quand un appareil était défectueux ou saisi, il était remplacé illico.

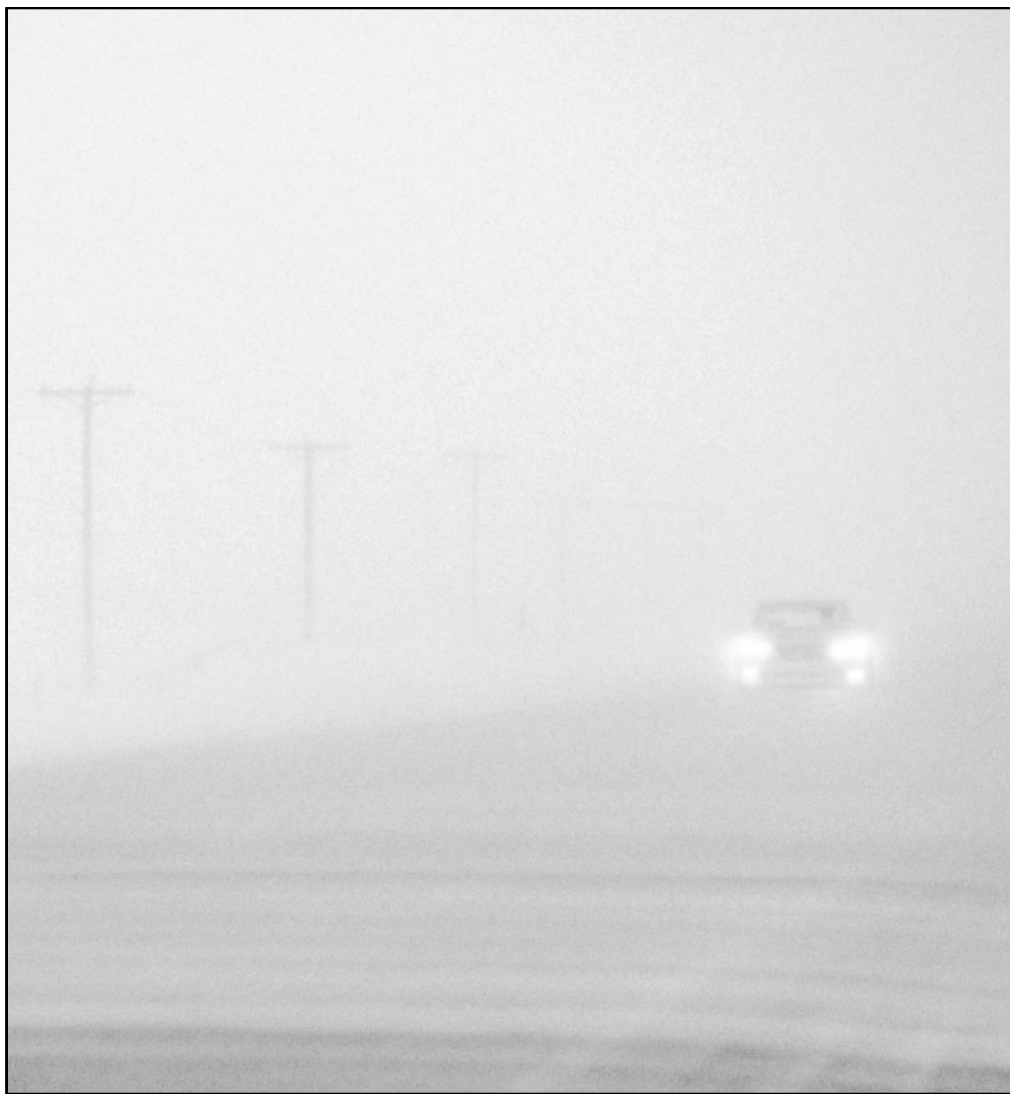
L'histoire d'Expotronique est aussi intéressante. Au fil des années, nombre de mafiosi et autres membres du monde interlope ont déclaré en avoir été actionnaires ou employés. On pense à feu Paul Cotroni, Reynald Desjardins et son beau-frère Giuseppe Jos Di Maulo, le vieux Jimmy De Santis (il a maintenant 64 ans), surnommé « rent a gun » à

une certaine époque, et bien sûr Tony Vannelli, fidèle homme de confiance depuis des années de Nicodemo Cotroni.

En 1993, en l'espace de sept jours, deux attentats à la bombe s'étaient produits chez Expotronique, rue Champ-D'Eau. L'une avait endommagé l'auto de Cotroni, tandis que l'autre avait soufflé l'entrepôt, causant 400 000 \$ de dommages. Deux associés des Hells Angels avaient plus tard été arrêtés et condamnés en marge de ces explosions. Le mobile de ces crimes n'a jamais été clairement établi. Du moins publiquement.



Nicodemo Cotroni



« Chéri, on n'a plus de persil. Peux-tu aller en acheter? »

► **L'ENTRAÎNEMENT AUX 4 ROUES EN PERMANENCE.** Loin de nous l'idée de vous suggérer de sortir par un temps pareil. Mais c'est que l'entraînement aux quatre roues en permanence d'une Mercedes-Benz rend tout possible, et ce quelles que soient les conditions climatiques.

► Au cœur de chaque Mercedes à 4 roues motrices se trouvent deux systèmes automatiques remarquables: le 4-ETS et le Programme de stabilité électronique. Le premier redistribue constamment la puissance aux roues qui adhèrent le mieux, même s'il n'y en a qu'une seule. Et le second corrige immédiatement toute déviation de trajectoire en appliquant les freins aux roues avant ou arrière, ou en réduisant au besoin la puissance du moteur.

► Cette assurance exceptionnelle vous est offerte sous sept formes. La 4MATIC^{MD} de Classe E vous permet d'opter pour une berline ou une familiale à moteur V6, ou encore une berline à moteur V8. Il y a aussi la Classe M (deux modèles V6 et un modèle V8), ainsi que la ML55, l'utilitaire sport le plus rapide offert sur le marché.

► Pour connaître l'adresse du concessionnaire le plus proche, faites le 1 800 387-0100 ou visitez au plus vite notre site Web www.mercedes-benz.ca.



La Berline 4MATIC de Classe E, une valeur équitable à partir de 71850 \$**



La Familiale 4MATIC de Classe E, une valeur équitable à partir de 72900 \$**



La Classe M, une valeur équitable à partir de 48600 \$***

Le premier redistribue constamment la puissance aux roues qui adhèrent le mieux, même s'il n'y en a qu'une seule. Et le second corrige immédiatement toute déviation de trajectoire en appliquant les freins aux roues avant ou arrière, ou en réduisant au besoin la puissance du moteur.

► Cette assurance exceptionnelle vous est offerte sous sept formes. La 4MATIC^{MD} de Classe E vous permet

d'opter pour une berline ou une familiale à moteur V6, ou encore une berline à moteur V8. Il y a aussi la Classe M (deux modèles V6 et un modèle V8), ainsi que la ML55, l'utilitaire sport le plus rapide offert sur le marché.

► Pour connaître l'adresse du concessionnaire le plus proche, faites le 1 800 387-0100 ou visitez au plus vite notre site Web www.mercedes-benz.ca.



Mercedes-Benz
L'avenir de l'automobile

Entrez dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue La Collection en visitant www.mercedes-benz.ca

2000198

© Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ont. 2000. Une Compagnie DaimlerChrysler. *PDSF de la Berline E320 4MATIC 2001. **PDSF de la Familiale E320 4MATIC 2001. ***PDSF de la ML55 Classicque 2001. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre.

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

Repas complet pour Noël—\$1,97

Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas chauds ou d'autres services essentiels aux personnes qui ont faim, qui sont sans abri et qui souffrent dans la région de Montréal en cette période de Noël.

Pour seulement \$1,97, vous pouvez procurer un repas chaud ou d'autres services vitaux qui pourraient être le point de départ pour une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

\$19,70 pour aider 10 personnes \$39,40 pour aider 20 personnes
 \$59,10 pour aider 30 personnes \$78,80 pour aider 40 personnes
 \$197 pour fournir 100 repas ou des services essentiels
 \$ _____ pour aider autant de personnes que possible

Pour facturer votre don sur votre carte de crédit Visa/MasterCard, veuillez appeler au 514-523-5288.

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt vous sera expédié par la poste.

Nom _____
 Adresse _____ App. _____
 Ville/Prov./Code Postal _____
 Téléphone(_____) _____

2903669

VEUILLEZ FAIRE VOTRE CHÈQUE PAYABLE À:
LA MISSION BON ACCUEIL
 C.P. 894, Succursale A, Dépt. 51156
 Montréal, QC H3C 2V8
 Situé au: 1490 Saint-Antoine Ouest
www.mbwahm.com

2903669

NOTRE 108 IÈME ANNÉE DE SERVICE À MONTRÉAL

ATTENTION DÉTAILLANTS

Ne manquez pas

SUPERAUBAINES D'APRÈS NOËL et SUPERAUBAINES DE FIN D'ANNÉE

Publiez votre annonce à

1/2 TARIF

La période des fêtes à demi-tarif dans *La Presse*, c'est un rendez-vous les samedis 23 et 30 décembre dans les cahiers spéciaux

SUPERAUBAINES D'APRÈS NOËL et SUPERAUBAINES DE FIN D'ANNÉE

Pour plus de renseignements, composez le **(514) 285-6947**

La Presse

2907109

2907111

900 Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

- BÉGIN, Gérard J.**
Laval
- BRASSARD, Réal**
Montréal
- BRASSEUR Maisonneuve, Diane**
Beaconsfield
- BRUNEAULT, Marie-Berthe C.N.D. S.S.-Marie-Bénédictine**
Montréal
- DALLAIRE, Louis**
Beauharnois
- DEMERS SAURIOL Jeanne D'Arc**
Terrebonne
- DÉSILETS, Marguerite Lambert**
Saint-Basile-le-Grand
- DESROCHERS SAUVÉ, Suzanne**
Montréal
- DION (D'Astous), Marguerite**
Montréal
- DORAY, Monique**
Montréal
- DOUGLAS, Edward**
- DUFRESNE, Louise**
Longueuil
- FILION, Alice**
- FORTIER, Marthe (Brais)**
St-Eustache
- GAUDETTE, Roger**
Saint-Jean-sur-Richelieu
- GOSSELIN, Pierre**
Saint-Bruno
- GRAVELLE-LEPAGE, Louiselle**
- HÉNAULT, Jean-Louis**
Montréal
- LAHAIE, Marcelle (née Raymond)**
Montréal
- LE FLOCH, Yves**
La Salle
- LEMIEUX (Brunet), Simonne**
Montréal
- MARENTETTE (Masse), Nicole**
Fabreville
- MARTINEAU (Marcoux), Andrée**
- PARADIS BOIVIN, Marthe**
- PICARD, Claude**
Terrebonne
- RIENDEAU, Armand**
Montréal
- ROBERTSON, Michel**
Montréal
- ROBITAILLE (Audet), Jeanne**
- RUFFO (Larivière), Berthe**
Montréal
- VIAU, Gérard**
Laval
- VIEN, Madeleine**
Montréal

DALLAIRE, Louis
À Beauharnois, le 28 novembre 2000, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Louis Dallaire, époux de Madeleine Bergevin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Lucie, Michèle, Sylvie, Johanne et leurs conjoints, ses petits-enfants ainsi que ses frères, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis. Exposé jeudi à 14 heures au salon
Bourgie & Frères inc.
585, rue Ellice, Beauharnois
Les funérailles auront lieu le vendredi 1er décembre à 11 heures en l'église St-Paul suivies de l'inhumation au cimetière de Beauharnois.

DEMERS SAURIOL, Jeanne D'Arc
À Terrebonne, le 27 novembre 2000, à l'âge de 86 ans, est décédée Jeanne D'Arc Sauriol, épouse de feu Léo Demers. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Robert (Lise Ouimet), Gilles (Monique Blanchette), Huguette, décédée (Camille Brosseau), Lise (Claude Allaire), ses petits-enfants, Julie, Eric, Marie-Claude, Linda, Sylvie, Jessy et leurs conjoints, ses arrière-petits-enfants, ainsi que ses sœurs, son frère, parents et amis. Vous pouvez témoigner de votre sympathie par l'envoi de dons à la Société Alzheimer. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
365, Adolphe Chapleau, Bois des Filion
Les funérailles auront lieu le jeudi 30 novembre 2000 à 11 h en l'église St-Maurice Bois des Filion, et de là au cimetière Bois des Filion. Heures des visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi dès 9 h 30.

DÉSILETS, Marguerite Lambert
À Saint-Basile-le-Grand, le 25 novembre 2000, est décédée accidentellement à l'âge de 81 ans, madame Marguerite Lambert Désilets. Madame Marguerite Lambert Désilets domiciliée à Saint-Basile-le-Grand, épouse de feu André Désilets, laisse dans le deuil ses enfants, Andrée, conjointe de Jean-Claude Le Vasseur et Robert. Ses petits-enfants Sébastien, Véronique, Maxence et Sandrine. Elle laisse également dans le deuil ses sœurs et frères: Julienne, conjointe de feu Germain Chagnon, Mariette, conjointe de feu Laurent Farand, Monique, conjointe de Jean-Paul Bédard, Gérard, conjoint de Fernande Caillé et Yvan, conjoint de Renée Giroux; ses belles-sœurs et ses beaux-frères Jeannine Désilets, conjointe de feu Jean Bauduin, Marcel Désilets, conjoint de Rosa Van Hemelin, Claude Désilets, conjoint de Pauline Grenier, Monique Lagacé, conjointe de feu Guy Désilets; également des nièces et neveux, cousines et cousins, autres parents, amis et amis. Les personnes qui voudront rendre une dernière marque de respect à la défunte voudront bien se présenter au salon funéraire
Maurice Demers inc.
231, boul. Laurier, Beloeil
le jeudi 30 novembre 2000 de 14 à 17 h et de 19 h à 22 h. Les funérailles seront célébrées le vendredi 1er décembre, à 14 h, en l'église de la paroisse de Saint-Basile-le-Grand. Vendredi ouverture du salon dès midi. Nous vous prions d'acheminer vos dons à Développement et Paix, 5633, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1N 1A3.

DESROCHERS SAUVÉ, Suzanne
1932 - 2000
À Montréal, le 24 novembre 2000, nous a quittés en toute sérénité Suzanne Desrochers Sauvé. Elle laisse dans le deuil son époux, Marcel, ses trois fils, Matthieu (Madeleine Lauzier), Laurent (Tong Thi Van Khanh) et Frédéric (Marie-Andrée Légaré), ses petits-enfants, Dominic, Caroline, Hugo et Michèle, ainsi que ses frères et sœurs, Odette, Pierre, Julienne, Francine et Michel. La famille recevra les témoignages de sympathie lors d'une rencontre commémorative qui aura lieu le samedi 2 décembre 2000 de 13 h 30 à 15 h 30 à la salle de réception du salon
Urgel Bourgie
3517, boul. Lévesque Ouest (coin Labelle), Chomedey
Plutôt que des fleurs, des dons aux Petits frères des pauvres (4624, rue Garnier, Montréal (Québec) H2J 3S7) seraient appréciés.

BRASSARD, Réal
1925 - 2000
À Montréal, le 26 novembre 2000, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Réal Brassard, époux de Gisèle Caron. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Micheline Nadon, sa sœur Mme Thérèse Roy, son frère Robert (Lise Corbeil), beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6825, Sherbrooke Est, Montréal
Une réunion de prière aura lieu à la chapelle le vendredi 1er décembre à 21 h, et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Heures de visite: vendredi de 14 à 21 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital Maisonneuve Rosemont seraient appréciés.

BRASSEUR (Maisonneuve), Diane
À l'hôpital, le lundi 27 novembre 2000 est décédée à l'âge de 52 ans, Mme Diane Brasseur, demeurant à Beaconsfield, Québec, après avoir combattu courageusement un cancer du sein. Épouse bien-aimée de M. Ranauld Brasseur et chère mère de Tanya (Luc Hédo) et de Nadia, toutes deux de Montréal. Elle était la fille d'Albertine Bourgon, de Wendover, Ontario, et de feu Lancelot Maisonneuve. Diane a été précedée dans la mort par ses tendres sœur et frère, Monique Leroux et Réjean (Vic). Elle laisse aussi dans le deuil ses sœurs, Denise Robillard, Gisèle Lalonde et Lise Clark ainsi que son frère Donald. La défunte laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces et un vaste cercle de parents et amis. Tous ceux qui l'ont connue ont été inspirés par sa force de caractère, sa grâce, sa créativité et sa détermination, ainsi que par sa volonté à voir le bien dans chaque personne. Parents et amis sont priés de venir lui rendre un dernier hommage au
Complexe funéraire Collins Clarke
222, autoroute 20 (sortie Cartier)
Pointe-Claire, Québec
Heures des visites: le vendredi 1er décembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et le samedi 2 décembre de 10 à 13 h. Les funérailles auront lieu le samedi 2 décembre à 14 h en l'église St. Edmond de Canterbury, 105, boulevard Beaconsfield (angle St-Charles) à Beaconsfield, Québec. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation canadienne pour le cancer du sein seraient appréciés. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer au 514-483-1870.

BRUNEAULT, Sœur Marie-Berthe, C.N.D. S.S.-Marie-Bénédictine
Décédée à l'Infirmierie Notre-Dame-de-Bon-Secours, Montréal, le lundi 27 novembre, à l'âge de 99 ans et 2 mois, dont 74 ans de vie religieuse à la Congrégation Notre-Dame. Elle était la fille de feu Henry Bruneault et de feu Hénédine Jacob. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil sa sœur Paule-Victoire Bruneault Bossier, ses nièces et neveux, sa cousine Simonne et ses anciennes élèves. Exposée le mercredi 29 novembre de 15 h à 21 h. Célébration de prières le même jour à 19 h 30 et funérailles le jeudi 30 novembre à 10 h à la
Maison mère
4873, avenue Westmount, Westmount
L'inhumation suivra au cimetière de la Côte-des-Neiges
Direction Alfred Dallaire inc.

DORAY, Monique, inf.
À l'Institut Universitaire de gériatrie de Montréal, le 27 novembre 2000, est décédée Monique Doray. Elle laisse dans le deuil parents et ami(e)s.
Des remerciements chaleureux au personnel de l'Institut pour les soins attentifs accordés à garde Doray.
Il n'y aura pas d'exposition. Les funérailles auront lieu le vendredi 1er décembre, à 14 h, en l'église Notre-Dame-des-Neiges et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La famille recevra les condoléances à l'église vendredi à partir de 13 h.
Direction Urgel Bourgie

DOUGLAS, Edward
Paisiblement, le mardi 28 novembre 2000, après une longue maladie, dans sa 91e année, est décédé Edward Douglas. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Marguerite, ses fils Paul (Susan) et Philip (Linda) et son arrière-petite-fille Julia. Exposition le 30 novembre au
Centre de la Visitation
Pinecrest, Ottawa
Une messe de funérailles aura lieu le vendredi 1er décembre 2000 à la paroisse St-Rémi (2821 Dumaurier, Ottawa). L'inhumation suivra au cimetière Pinecrest, Ottawa. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

DUFRESNE, Louise
De Longueuil, le 25 novembre 2000, est décédée Mme Louise Dufresne. Elle laisse dans le deuil ses filles Marie et Hélène Légaré, M. Jules Légaré, son frère Claude Dufresne, cousins et cousines, beaux-frères et belles-sœurs et de nombreux amis. Les funérailles auront lieu le samedi 2 décembre 2000 à 10 h en l'église St-Pierre Apôtre, rue Gentilly Ouest, Longueuil. La famille accueillera les condoléances à l'église dès 9 h. Des dons à la Société canadienne du cancer peuvent être faits en sa mémoire. Direction funéraire:
La Maison Darche
info@maisondarche.com

FILION, Alice (née D'Amato)
Paisiblement à sa résidence le 26 novembre 2000, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Alice Filion, épouse de feu Jean-Paul Filion. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Linda (Jules St-Onge), Diane (Michel Leduc) et Robert; ses petits-enfants: Nathalie (Michel), Geneviève (Jean), Valérie (Jean-Sébastien), Anouk (Alain), Marie-Eve (Mathieu) et Hugo; son arrière-petite-fille Laurence ainsi que parents et amis. Les heures de visite au
salon funéraire Rideau
4275, boul. des Sources
Dollard-des-Ormeaux
seront le mardi 28 novembre de 18 à 21 h et le mercredi 29 novembre de 14 à 17 h et de 19 à 21 h. Le service sera célébré en la paroisse St-Joachim, 1, boul. Youville, Châteauguay, le jeudi 30 novembre 2000, à 11 h.

FORTIER, Marthe (Brais)
À l'hôpital de St-Eustache, le 24 novembre 2000, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Marthe Brais, épouse du docteur Lucien Fortier, dentiste. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise (André Auclair), feu Pierre (Lise Caron), Marc (Claire Sirois) et Sylvie (Claude Roy); ses petits-enfants, Nathalie, Sophie, Fanny, Eric, Pierre-Olivier, Marc-André, Catherine et Mélissa. Elle laisse également dans le deuil ses arrière-petits-enfants, beaux-frères, belles-sœurs ainsi que plusieurs parents et amis. La famille recevra les condoléances samedi 2 décembre dès 9 h au
Complexe funéraire Guay inc.
146, St-Louis, St-Eustache
Les funérailles auront lieu à 11 h en l'église de St-Eustache et de là inhumation au cimetière du même endroit. Des dons à la Fondation de l'hôpital St-Eustache, 520, boul. Arthur Sauvé, St-Eustache J7R 5B1 seraient appréciés.

GAUDETTE, Roger
1908 - 2000
À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 25 novembre 2000, à l'âge de 92 ans, est décédé monsieur Roger Gaudette, époux de dame Rita Ménard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Robert, Paul, Nicole et Carole, ses petits-enfants: Claudia, Yanik, Nicolas, Annie, Eric et Charlotte, ses belles-sœurs et beaux-frères, ainsi que plusieurs nièces et neveux, parents et amis. La famille accueillera parents et amis, en présence des cendres, le samedi 2 décembre à compter de 10 h au
Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, boul. St-Luc, St-Luc
Les funérailles suivront à 13 h, en l'église St-Gérard Majella. Des dons à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés par la famille.

GOSSELIN, Pierre
1948 - 2000
À Saint-Bruno, le 25 novembre 2000, à l'âge de 52 ans, est décédé Pierre Gosselin, fils de feu Wilfrid Gosselin et de Thérèse Gingras. Outre sa mère, il laisse dans le deuil son épouse Lise Lafleur, ses enfants Jean-Philippe (Isabel), Alexandre (Catherine), Marie-Hélène (Étienne), son petit-fils Simon, ses frères et sœurs Michèle, Nicole, Renée, France, Yves, José, André, Christiane, Myriam, ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les doléances au
Complexe funéraire Jacques Cartier
Urgel Bourgie
1025, St-Laurent Ouest, Longueuil
Les funérailles auront lieu le jeudi 30 novembre à 14 h en la chapelle du complexe. L'inhumation suivra au Repos Saint-François d'Assise à Montréal. Heures des visites: mercredi de 19 à 22 h et jeudi dès 10 h.

GRAVELLE-LEPAGE, Louiselle
1941 - 2000
À la Maison Victor Gadbois, le 27 novembre 2000, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Louiselle Gravelle Lepage, épouse de M. André Gravelle. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses deux fils David et Louis. Elle laisse également dans le deuil ses sœurs Yolande, Germaine, Madeleine et Lucie, ses frères Henri-Paul, Jean-Louis et Lionel, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Une réunion de prières aura lieu le vendredi 1er décembre 2000 à 18 h en la chapelle du
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
"Le cimetière Près du Fleuve"
2750, Marie-Victorin Est, Longueuil
La famille sera présente au salon dès 14 h pour recevoir les condoléances. Au lieu de fleurs, des dons à la Maison Victor Gadbois seraient appréciés.

HÉNAULT, Jean-Louis
1921 - 2000
À Montréal, le 25 novembre 2000, à l'âge de 79 ans, est décédé Jean-Louis Hénault, époux de Marcelle Lemoine. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Andrée, Louise et Robert, ses petits-enfants, Alexandre, Olivier, Jordi, Samuel et Christophe, ses sœurs et son frère ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire St-François d'Assise et Urgel Bourgie
6700, Beaubien Est, Montréal
La liturgie aura lieu le vendredi 1er décembre 2000 à 12 h 30 en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p., compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame. Heures des visites: jeudi de 19 à 22 h, vendredi dès 9 h.

LAHAIE, Marcelle (née Raymond)
1918-2000
Est décédée paisiblement à l'Hôpital Saint-Luc le 24 novembre 2000, Marcelle Raymond Lahaie, épouse de feu Lt Col. Rostand H. Lahaie. Elle laisse dans le deuil ses trois enfants Raymond (Lyse Noël), Francine (Beauchemin), et Josée (Sandy Sanitar) ainsi que ses deux petits enfants Patrick et Marie-Andrée. Elle laisse également sa sœur Thérèse (feu Jules Corbeil) et ses deux frères Jacques (Thérèse Mireau) et Guy (Claire Gauthier) ainsi que ses belles-sœurs et beaux-frères, Marie (feu Major Gaëtan Lahaie), Peggy (feu Brigadier Général Marcelin Lahaie), Lise (Omer Veillet) et le Major Deguisse Lahaie (Gertrude Bernier). La famille recevra les condoléances des parents et amis à l'église Saint-Joachim de Pointe-Claire, à compter de 10 h, vendredi le 1er décembre. Le service funéraire suivra à 11 h et l'inhumation au cimetière militaire Le Champ d'Honneur aussi à Pointe-Claire. Au lieu de fleurs, des dons au Fonds du Souvenir ou à la Fondation du CHUM seraient appréciés. Ses enfants désirent remercier sincèrement le personnel de la Résidence Vivendi où elle habitait depuis plus d'un an ainsi que les médecins et le personnel soignant du service de gériatrie de l'Hôpital Saint-Luc pour leur dévouement et les excellents soins qu'ils lui ont prodigués.

LE FLOCH, Yves
1910 - 2000
Suzanne (Antoine Tremblay), Louise (Roland Pilon) avons le regret d'annoncer le décès de notre père bien-aimé, époux de feu Margot Bouillon, survenu le 24 novembre 2000, à La Salle. Il était retraité de la Brasserie Labatt. Il laisse dans le deuil ses petits-fils Michel, André et Pascal (Natacha); ses sœurs Marie, Louise (Jean Floch) et Suzanne de la France; ses belles-sœurs, sa filleule Diane, son filleul Jacques et plusieurs neveux, nièces et amis qui ont partagé sa bonté et sa délicatesse. Les funérailles auront lieu, en présence des cendres, le samedi 2 décembre, à 13 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, 7675, rue Edouard, La Salle. La famille recevra les condoléances à l'église dès 13 h.
Direction Urgel Bourgie

LEMIEUX (Brunet), Simonne
1907 - 2000
À Montréal, le 28 novembre 2000, à l'âge de 93 ans, est décédée Simonne Brunet, épouse de feu Lucien Lemieux. Elle laisse dans le deuil ses trois fils Claude (Huguette Faucher), Yves (Monique Moran) et Michel (Jeannine Arsenault); ses petits-enfants Marc, Marie-Claude, Marie-Josée, Sylvie et Luc; ses arrière-petits-enfants Sandrine, Morgane, Arnaud, Victor et Maxime ainsi que parents et amis. La famille vous accueillera au
Salon Alfred Dallaire inc.
1111, rue Laurier Ouest, Outremont
le mercredi 29 novembre de 17 à 21 h, le jeudi 30 novembre dès 10 h. Les funérailles auront lieu à 11 h en l'église St-Viateur d'Outremont, rue Laurier Ouest et Bloomfield et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges pour l'inhumation. La famille tient à remercier tout le personnel du 4e Est de l'Institut de gériatrie et spécialement Clarisse. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal seraient appréciés.

MARENTETTE (Masse), Nicole
1941 - 2000
À Fabreville, le 27 novembre 2000, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Nicole Masse, épouse de M. Paul Marentette. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses deux fils, Martin (Lyne Ladouceur), Simon (Amélie Cormier), ses deux petites-filles, Eve et Marie, son beau-père M. Lawrence Marentette ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposée aujourd'hui à 14 heures au
Complexe funéraire Goyer Itée
3495, boul. Dagenais Ouest, Fabreville
Les funérailles auront le jeudi 30 novembre à 14 h 30 en l'église St-Ferdinand de Fabreville. Heures des visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi dès midi. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Rivier d'enfant, et à LEUCAN seraient appréciés.

MARTINEAU (Marcoux), Andrée
À l'hôpital Royal-Victoria, le 25 novembre 2000, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Andrée Marcoux, autrefois de Marieville, épouse de Jacques Martineau, fille de feu Pierre Marcoux et de feu Alice Lamoureux. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son frère et ses sœurs, feu Jacques (Thérèse René de Cotret), Louise (Bernard Blain), Jean (Gloria Swanson), Lucie, Martine (Abe Gerslberg); ses beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis à la résidence funéraire:
Delphis Monast & Fils inc.
1200, rue Dupont, Marieville
Les funérailles, en présence des cendres, auront lieu le samedi 2 décembre, à 10 h 30 en l'église St-Nom-de-Marie à Marieville, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial. Heures des visites: vendredi de 19 heures à 22 heures, samedi dès 9 heures. Des dons à la Fondation de l'hôpital Royal-Victoria seraient grandement appréciés.

PARADIS BOIVIN, Marthe
Au centre hospitalier de Lachine, le 25 novembre 2000, est décédée Marthe Boivin, épouse de Marcel Paradis. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils Normand (Josée) et sa fille Céline (Guy). Elle laisse également dans le deuil ses petites-filles Karine et Véronique, leur mère Suzanne ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Au lieu de fleurs, des dons à l'Unité des soins palliatifs de la Fondation Pearl-Harrington du centre hospitalier de Lachine seraient appréciés. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
1750, Notre-Dame, Lachine
Les funérailles auront lieu le samedi 2 décembre à 16 heures en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: samedi 14 heures.

PICARD, Claude
1936 - 2000
À Terrebonne, le 27 novembre 2000, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Claude Picard, dans la dignité et la sérénité, après une très longue maladie. Fils de Jeanne Fortin Picard et d'Arthur Picard (décédé), frère de Robert, Alain, Ruth et de Ronald. Il laisse dans le deuil tous ceux et celles qui l'aimaient et surtout ceux et celles qui l'ont accompagné jusqu'à la fin. Il laisse aussi dans le deuil les nombreuses personnes qui le long des années ont été l'objet de son bénévolat, autant privé qu'à travers diverses associations. Claude était constamment au service des autres.
Les funérailles auront lieu à l'église St-Louis de France de Terrebonne, 825 rue St-Louis à Terrebonne, le jeudi 30 novembre, à 11 heures. La famille sera présente à compter de 10 heures pour recevoir les condoléances. Un merci très spécial au personnel de l'unité des soins palliatifs de l'hôpital Cité de la Santé, Laval. Leur bonté et leur dévouement professionnel ne seront jamais oubliés. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Cartes disponibles à l'entrée de l'église. Direction funéraire:
Résidence St-Louis inc.
939, rue St-Louis
Terrebonne

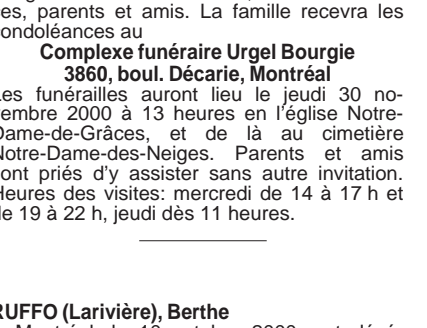
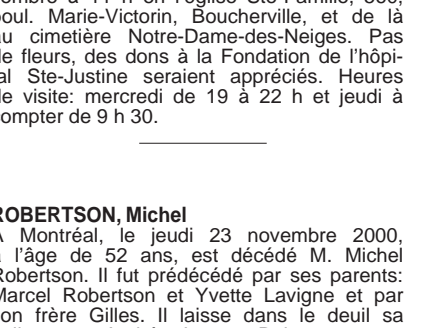
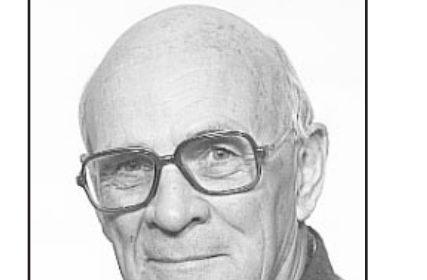
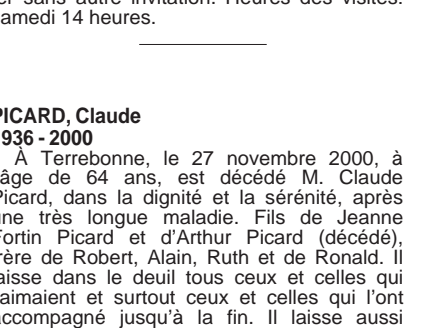
RIENDEAU, Armand
1916 - 2000
À la Résidence des Berges de Boucherville, le 27 novembre 2000, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Armand Riendeau, homme d'affaires bien connu du Plateau Mont-Royal, époux de feu Annette Dupont. Il laisse dans le deuil ses enfants Claude (Aline Pelletier), Donald (Claude Cosgrove), Colette (André Proulx), Michel, Liane (Jean Garcia), ses 12 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs parents et ami(e)s. La famille accueillera parents et ami(e)s au:
Complexe funéraire Pierre Tétreault inc.
549, Samuel-de-Champain
(sortie 19 de la route 132)
Boucherville
Les funérailles auront lieu le jeudi 30 novembre à 11 h en l'église Ste-Famille, 560, boul. Marie-Victorin, Boucherville, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Pas de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital St-Justine seraient appréciés. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h et jeudi à compter de 9 h 30.

ROBERTSON, Michel
À Montréal, le jeudi 23 novembre 2000, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Michel Robertson. Il fut précédé par ses parents: Marcel Robertson et Yvette Lavigne et par son frère Gilles. Il laisse dans le deuil sa belle-sœur Andrée Lemay Robertson, son neveu Mark Robertson et sa nièce Mélissa Robertson; sa tante Méline, épouse de Marcel Crépeau; plusieurs cousins, cousines, ainsi que des amis très proches. Le service religieux en présence des cendres sera célébré le samedi 2 décembre à 13 h, en la cathédrale Notre-Dame-d'Ottawa. Des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec ou à l'Association canadienne du diabète seraient appréciés. Les arrangements funéraires ont été confiés à Racine, Robert et Gauthier, directeurs de funérailles.
Téléphone : (613) 241-3680

ROBITAILLE (Audet), Jeanne
À Montréal, le 25 novembre 2000, à l'âge de 81 ans, est décédée Jeanne Audet, épouse de feu Adrien Robitaille. Elle laisse dans le deuil son frère Charles, sa sœur Thérèse (Benny Bernazzani), sa belle-sœur Marguerite Robitaille Jones, neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
3860, boul. Décarie, Montréal
Les funérailles auront lieu le jeudi 30 novembre 2000 à 13 heures en l'église Notre-Dame-de-Grâce, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi dès 11 heures.

RUFFO (Larivière), Berthe
À Montréal, le 10 octobre 2000, est décédée l'unique Berthe Larivière, épouse de feu Emile Ruffo. Elle laisse dans le deuil ses deux filles, Francine et Louise, ses petits-enfants, François, Patrice (Christiane Vincent), Sophie (Main Lemire), Karina et Anouk; ainsi que son premier arrière-petit-fils, Colin. Les funérailles auront lieu en présence des cendres le samedi 2 décembre à 11 heures en la chapelle de l'église St-Laurent, 805, boul. Ste-Croix. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La famille recevra les condoléances à l'église dès 10 heures. Des dons à la Fondation universitaire de gériatrie de Montréal seraient appréciés.

SLA : 3 lettres du mot paralysie
La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité
Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine !
(514) 725-2653
1-877-725-7725
SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE (DU QUÉBEC)
(SLA-QUEBEC)





900

Décès, prières, remerciements



VIAU, Gérard
1923-2000

À Laval, le 28 novembre 2000, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Gérard Viau, époux de Marie Thérèse Scott. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, Diane (Michel Beauchamps), Jacques, Monique (Michel Julien), Gilles (Diane Blanchette), Yves (Marie Gouin), Nicole (Jean Déry), Christiane (Alain Raymond), Céline (Richard Paradis), ses 13 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants ainsi que ses frères et soeurs, parents et amis. Il sera exposé à compter de 14 heures le 30 novembre au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
Les funérailles seront célébrées le vendredi 1er décembre à 13 heures en l'église St-Claude, 80, rue Meunier, Laval. heures des visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi ouverture dès 11 heures.



VIEN, Madeleine

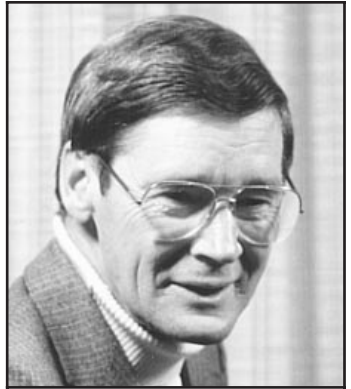
À l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, le 27 novembre 2000, à l'âge de 81 ans, est décédée paisiblement Madeleine Vien.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, Claude Bachand (Marie Vien) et Raymond Bachand (Micheline Brazeau); son ex-époux André Bachand; ses petits-enfants, Geneviève, Frédéric, Anne, Catherine, Thomas, Marie-Hélène et Stéphanie; ses frères et soeurs, Louise (Guy Mauffette), Hélène, Thérèse (André Clermont), Raymond (Madeleine Demers), Paul (Françoise Beaubien), ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles auront lieu le vendredi 1er décembre à 11 heures, en l'église St-Germain d'Outremont (angle Côte Sainte-Catherine et Vincent d'Indy). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (4565, chemin Queen-Mary, Montréal QC, H3W 1W5) seraient appréciés.

Direction:
Centre funéraire Côte-des-Neiges
(514) 342-8000

2e ANNIVERSAIRE



PAUL BERTHIAUME
1932-2000

Deux ans déjà que tu nous as quittés. Depuis ton départ un grand vide s'est installé dans notre cœur; nous entendons de moins en moins tes mots mais ton absence est toujours aussi difficile à subir. Cher Paul, un grand merci de nous avoir comblés de ta joie de vivre, de ta générosité et de ta compréhension. Egoïstement nous préférons que tu sois toujours avec nous mais toi aussi tu devais poursuivre ton chemin. Continue de nous aimer et de nous protéger.

Ton épouse Berthe (ta chouette préférée)
Toute ta famille, tes frères et soeurs

PRIÈRES

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveurs obtenues. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Pascal.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveurs obtenues. C.D.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de GROUPE DEVESCO LTÉE

AVIS est par la présente donné que la faillite de la compagnie ci-haut mentionnée, ayant son siège social et son principal établissement commercial au 5181, rue Amiens, bureau 400, Montréal-Nord (Québec) H1G 6N9, est survenue le 22^e jour de novembre 2000, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20^e jour de décembre 2000 à 11 h, au bureau du Surintendant des faillites, 5, Place Ville-Marie, 8^e étage, Montréal (Québec).

RICHTER & ASSOCIÉS INC.

2, Place Alexis Nihon, 22^e étage
Montréal (Québec) H3Z 3C2 Téléphone: (514) 934-3497

2912958

VOTRE HOROSCOPE

SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Vous ferez des découvertes intéressantes. Vous pourriez dire votre estime à une personne que vous côtoyez régulièrement. En écoutant les conseils d'une personne qui s'y prend bien avec les questions d'argent, vous trouverez une meilleure manière de faire.

CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Esprit de synthèse aujourd'hui. Vous verrez les choses telles qu'elles sont, dans leur juste perspective. Par contre, vous pourriez toutefois avoir tendance à confronter certaines personnes pour rien. Il ne vous servira à rien de tenter de raisonner les autres. En amour, un rapprochement est probable.

VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Un proche pourrait être inquiet de votre manque d'attention car vous serez plutôt intéressé par ce qui se passe en vous et dans votre vie que par les autres. On ne peut pas plaire à tout le monde, tout le temps. Une soirée calme vous conviendrait.

POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Vous aurez tendance à prendre les choses en main alors qu'il serait temps de laisser l'initiative aux autres. Côté cœur, vous aurez plus de plaisir à voir du monde qu'à l'intimité.

BÉLIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Vous pourriez être étonné par la visite ou le téléphone de quelqu'un que vous n'avez pas vu depuis longtemps. Dans votre vie sentimentale, il vaudrait mieux ouvrir votre cœur plutôt que d'imaginer mille et un scénarios improbables. La journée est tout indiquée pour entreprendre une nouvelle activité.

TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Vous pourriez ressentir de l'ambivalence à l'égard d'une personne que vous connaissez depuis peu. Dans vos activités, vous serez face à un choix qui vous semblera difficile. Allez dans le sens qui vous permette de rester honnête avec vous-même. Côté cœur, vous serez rêveur.

GÉMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN

Côté argent, vous arriverez à maintenir vos objectifs. Il faudra tout de même voir à vos affaires. Vous n'aurez pas tendance à rêver et vous verrez clairement où vous en êtes. En soirée, vous serez calme.

CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous pourriez faire un bon investissement ou vous associer à une personne avec qui vous feriez de bonnes affaires. Voir du monde vous tentera car vous serez sociable aujourd'hui. Par ailleurs, vous changerez d'opinion à propos d'une personne de votre entourage.

LION DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

C'est le moment de choisir ce que vous voulez. Vous aurez avantage à prendre du recul pour mieux comprendre ce que vous vivez. Par ailleurs, vous aurez une attitude responsable et le cœur à l'ouvrage. Bonne journée pour terminer certaines choses.

VIERGE DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Enthousiaste, vous irez de l'avant dans un projet que l'on vous proposera. Différentes possibilités vous seront offertes. Côté cœur, vous aurez du charme et vous saurez favoriser une atmosphère chaleureuse.

BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Vous pourriez faire des changements dans votre quotidien. Il y aurait moyen d'améliorer vos conditions de vie. Intérieurement, vous serez bien dans votre peau et vous aurez du succès auprès des gens qui vous plaisent.

SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vous serez efficace et vous n'aurez pas de difficulté à vous adapter à une situation nouvelle. Confiez-vous à une personne qui vous facilitera la compréhension de ce que vous vivez. Il y a des gens qui ont une bonne écoute.

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Q 29no.—Je suis née à Roberval le 14 mars 1960 à 6h05. Pourriez-vous me donner un aperçu de ce que me réserve l'année qui vient sur tous les aspects ?

R Vous êtes ce que l'on appelle un signe pur car vous avez à la fois le Soleil et l'ascendant dans le signe des Poissons. Cette combinaison particulière c'est l'eau qui dort. Vous avez des forces cachées qui sont souvent incomprises. Vous pouvez receler la plus haute inspiration comme la passivité la plus totale, c'est l'un ou l'autre. Dotée d'un tempérament fragile, vous cherchez un refuge dans la musique, la poésie, les rêves ou le domaine occulte. Mais vos songes peuvent aussi submerger votre réalité et vous pourriez alors sombrer avec des problèmes de drogue ou d'alcool, selon les influences astrales. Ce n'est pas ici une polarité facile à vivre, à moins qu'elle ne prenne la forme du détachement dans une vie artistique ou encore par le don de soi. Vous serez tout particulièrement attirée par ceux qui ont l'ascendant dans la Vierge ou la Lune dans les Poissons, le Cancer ou le Scorpion. Avec Jupiter en transit dans votre maison III vous serez le centre d'attention dans votre entourage. Vous intensifierez tout particulièrement vos relations avec les membres de votre famille. Même si vous n'êtes pas un auteur, tout ce qui touche à la littérature vous est favorable. Toute tentative d'écriture serait un succès. De courts voyages sont également possibles et ces derniers vous permettraient d'élargir vos horizons. Avec Saturne dans votre deuxième maison des pertes matérielles sont possibles entre maintenant et juin 2001. Ces pertes seront difficiles à surmonter personnellement car ces dernières sont liées à vos propres décisions. C'est une période où vous devrez réévaluer votre échelle de valeurs et mettre l'accent sur des valeurs plus morales. Avec Uranus dans votre maison XII le calme reviendra dans votre vie et vous entrez dans une période plus prospère et satisfaisante pour vous.

Le gouvernement albertain impose un gel des tarifs d'électricité

JOHN COTTER
Presse Canadienne

EDMONTON — Les consommateurs albertains ont évité une hausse globale des tarifs résidentiels d'électricité d'environ 500 millions à la suite de la décision du gouvernement d'imposer un gel des prix. Une décision motivée par la fureur qui gagnait de plus en plus les consommateurs face à la hausse des coûts anticipée par la déréglementation de l'industrie.

« Plusieurs Albertains ont manifesté leur inquiétude à propos des hausses de tarifs proposées, a déclaré le premier ministre Ralph Klein, hier, dans un communiqué. J'ai donc décidé d'agir pour protéger les citoyens. »

Le gouvernement Klein a demandé à la Commission de l'énergie et des services publics de l'Alberta de réviser ses tarifs et de suspendre ses surcharges pour une année. Ce qui veut dire que les hausses de tarifs prévues pour l'année prochaine pour les clients d'Epcor à Edmonton et d'Utilicorp Networks Canada, dans le sud de l'Alberta, sont annulées, a précisé le trésorier de la province, Steve West.

Les gros clients, comme les commissions scolaires et les hôpitaux, voient également leurs tarifs protégés par la décision, mais il n'en sera pas de même pour les clients industriels et d'affaires, quoiqu'ils profiteront quand même de la décision, d'ajouter M. West.

Le gouvernement a également l'intention d'adopter de nouveaux règlements visant à augmenter l'alimentation en électricité de la



Ralph Klein

Photo CP

province et pour mieux gérer la façon de fixer les prix.

Le mécontentement des consommateurs s'est manifesté après que le gouvernement eut annoncé un programme quinquennal de déréglementation de l'industrie à compter du 1^{er} janvier.

L'opposition à la législature, les industries, les agriculteurs et les groupes de défense des consommateurs ont vite conclu que les prix de l'électricité augmentaient en flèche s'ils étaient laissés aux forces du marché, compte tenu de la rareté des sources d'alimentation.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC
2912986

Modification de l'heure de l'assemblée régulière publique du Conseil d'administration de la STCUM du 20 décembre 2000

Avis est donné que la prochaine assemblée régulière publique prévue le 20 décembre 2000 a été devancée à 14 HEURES (au lieu de 17 h 30), au siège social de la STCUM, 800, rue de La Gauchetière Ouest, salle E-4400, Montréal.

Louise Pouliot
Assistante-secrétaire

STCUM

AÉROPORTS DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES APPROVISIONNEMENT

Les entrepreneurs et les fournisseurs de biens et services peuvent obtenir plus d'informations sur nos appels d'offres en cours en consultant la section « APPELS D'OFFRES » dans notre site internet à l'adresse suivante : WWW.admtl.com

2912983

APPEL D'OFFRES

Projet: Fourniture d'articles pour le programme de reconnaissance aux employés

Dossier: P00-036
Ouverture: Le 15 décembre 2000 à 10 h 30 (heure locale)

Document disponible au coût de vingt-cinq dollars (25 \$) (argent comptant ou chèque visé) non remboursable, à compter du **mercredi 29 novembre 2000 à 9 h 00**, 1150, boul Marie-Victorin, Longueuil.

Une séance d'information aura lieu le 5 décembre 2000, à 9 h 30. Toutes les informations pertinentes se retrouvent au document d'appel d'offres.

Un cautionnement de soumission est requis pour soumissionner.

Pour information, s'adresser au (450) 442-8600, poste 8603.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 15 h 00.

STRSM *à juste prix* **Vers la qualité**

2912937

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX

APPEL D'OFFRES

2000-73 CONTRAT DE SERVICE DE SÉCURITÉ POUR UNE ANNÉE À COMPTER DU 22 DÉCEMBRE 2000 AVEC QUATRE (4) OPTIONS DE RENOUVELLEMENT

Des soumissions dans des enveloppes cachetées et identifiées par numéro et titre d'appel d'offres adressées au Bureau du greffier, 12001, boul. de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2A7, seront reçues jusqu'à 11 h, le **jeudi 14 décembre 2000**, pour être ouvertes publiquement après l'heure indiquée.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par le Service de l'approvisionnement. On obtiendra ces formulaires en s'adressant au 12001, boul. de Salaberry, Chambre B-141, Dollard-des-Ormeaux (Québec) et ce **sans aucuns frais**.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assumera aucune obligation envers les ou les soumissionnaires.

Lynda Lafferrière,
Chef du service de l'approvisionnement

2912929

Ville de SAINT-LÉONARD

APPEL D'OFFRES

RESTAURATION DE LA MAISON JOSEPH-GAGNON CONTRAT N° 300-14

Ne seront considérées que les soumissions complètes sur les formulaires préparés par les Services techniques de la Ville. Ces formulaires et autres documents de soumission pourront être obtenus à compter du 29 novembre 2000 au bureau du Directeur général, 8400, boulevard Lacordaire, à Saint-Léonard, moyennant un montant de 100 \$, incluant les taxes, NON REMBOURSABLE, en argent ou chèque certifié payable à la Ville de Saint-Léonard.

Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié au montant de dix pour cent (10%) ou plus du montant total de la soumission ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'ouverture des soumissions et émis par une compagnie détenant un permis d'assureur émis par l'Inspecteur général des institutions financières du Québec.

De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention d'une compagnie d'assurances détenant un permis d'assureur émis par l'Inspecteur général des institutions financières du Québec, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'ouverture des soumissions, garantissant l'émission d'un cautionnement d'exécution de contrat égal à cinquante pour cent (50%) du montant total de la soumission et d'un cautionnement de paiement de la main d'œuvre et des matériaux égal à cinquante pour cent (50%) du montant total de la soumission.

Le projet faisant l'objet du présent appel d'offres est subventionné par le gouvernement du Québec. En conséquence, les entrepreneurs possédant une licence restreinte de la Régie du bâtiment ne peuvent soumissionner sur ce projet et seront déclarés non conformes.

Lesdites soumissions seront ouvertes en présence des parties intéressées à l'hôtel de ville, 8400, boulevard Lacordaire, à Saint-Léonard, dans la salle du Conseil municipal, le **16 décembre 2000, à 14 heures**.

La Ville de Saint-Léonard ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Saint-Léonard, ce 29^e jour du mois de novembre 2000.

LE GREFFIER DE LA VILLE,
ME PHILIPPE MESSINA, avocat

2912978

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE DEMANDE D'ORDONNANCE

Avis est par les présentes donné que AXA Corporate Solutions Assurance, dont le siège social est situé à Paris, en France, à l'intention de présenter, conformément à l'article 574 de la Loi sur les sociétés d'assurances, une demande d'ordonnance l'autorisant à offrir au Canada de l'assurance dans les catégories de risques suivantes, notamment accidents et maladie, automobile, aviation, biens, bris de machine, caution, crédit, détournements, frais juridiques, grêle, maritime et responsabilité.

Le 22 novembre 2000

AXA Corporate Solutions Assurance
Le Président
Jean-Marie Nessi

2910836

50 ans aux petites annonces

MARIE-FRANCE LÉGER

PIERRETTE MORIN est entrée aux petites annonces de *La Presse* le 27 novembre 1950. À 68 ans et demi, elle est toujours là, indélogeable. « Je suis très tenace au travail, vous savez », a-t-elle confié. Sa poignée de main en dit long sur sa détermination.

La Presse a souligné hier ses 50 ans de bons et loyaux services. Signe d'une époque où le moindre objet avait valeur de symbole, M^{me} Morin a conservé l'enveloppe dans laquelle elle a reçu ses premiers 23 \$ hebdomadaires.

En 1950, on prenait les petites annonces à la main. Quelques décennies — et quelques programmes informatiques — plus tard, Pierrette Morin répond toujours au téléphone et s'assure que le client est bien servi.

« Là, ça vous fait quatre lignes avec le numéro de téléphone. Est-ce que vous laissez ça comme ça ? À moins que vous n'enleviez le mot « mois ». Oui, oui, habituellement les meilleurs jours sont le samedi et le mercredi... »

Vendredi dernier, à quelques jours de la petite fête organisée par l'entreprise, on la sentait fébrile. Une vie racontée en 45 minutes. Elle est restée au même service depuis les débuts. Elle a pris les annonces, elle a corrigé les annonces en plus de « faire les décès » pendant 16 ans, le dimanche soir, chez elle. « Pendant les Fêtes, des fois il y avait 70, 75 décès à prendre. Je les écrivais et je les envoyais par taxi à *La Presse*. Ça me donnait 10 \$ de plus par semaine. Quand j'ai demandé une augmentation, ils n'ont pas voulu. Le patron m'a dit : tu n'as qu'à venir travailler ici... »

Fille unique, elle sortait à peine de chez les soeurs quand elle a été embauchée. « Après l'école, j'ai suivi un cours de comptabilité et de dactylo au Châtelain Business School, rue Saint-Denis près de Bélanger. Ça m'a servi ! »

Son oncle, Maurice Morin, était chroniqueur judiciaire à *La Presse*. Quand on lui a offert l'emploi, avec sa mère malade, après les tickets de rationnement pendant la guerre, elle a cru au miracle. Son père travaillait à la Ville de Montréal, mais n'avait pas un salaire mirobolant.

Un beau souvenir ? En avril 1951, le jour de ses 19 ans, la grande patronne de l'époque, M^{me} Berthiaume du Tremblay, l'a fait venir à son bureau. Et lui a offert une rose. « Elle m'a dit : Merci. Vous êtes une em-



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

M^{me} Pierrette Morin

ployée modèle. » Pierrette Morin revoit la scène comme si c'était hier. Elle en est presque encore rouge de fierté. « À l'époque, ça se disait quand on travaillait bien. Aujourd'hui, les patrons ne disent plus rien. »

Mais il y a eu aussi les moments plus difficiles. Les débuts, un peu « l'enfer », d'avouer aujourd'hui M^{me} Morin. En fait, elle se trouvait un peu coincée face à ses collègues téléphonistes qui étaient à son avis un peu trop « déniaisées ». « Je n'étais jamais sortie. Je n'avais jamais rien vu », explique-t-elle. Il a y eu aussi ce fameux voyage en Californie qu'on lui a refusé parce qu'elle n'avait pas droit à plus de deux semaines de vacances. Ça lui est resté en travers de la gorge. « Il y avait une collègue jalouse qui est allée voir le patron pour lui dire : Si Pierrette part en Californie, moi, je démissionne. Alors je n'ai pas pu y aller... »

Son grand regret ? De n'avoir pas eu d'enfant. Elle s'est mariée sur le tard, à 53 ans, avec un veuf italien père de famille. Ça lui fait quand même des petits-enfants.

LANGUE SECONDE

Le MEMO invite les écoles à accroître leurs efforts

MARC THIBODEAU

LE MOUVEMENT pour une école moderne et ouverte (MEMO) estime que les conseils d'établissement des écoles primaires et secondaires de la province devraient tirer profit de la « marge de manoeuvre » dont ils disposent en vertu de la Loi sur l'instruction publique pour accorder plus d'importance à l'apprentissage d'une deuxième langue.

Le parti scolaire, dans un mémoire soumis à la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, souligne qu'un tel effort s'impose notamment dans le secteur scolaire francophone pour favoriser l'apprentissage de l'anglais.

« Il n'y a pas d'opposition entre l'apprentissage du français, langue commune, et des mesures favorisant le bilinguisme ou le trilinguisme individuel », note le MEMO, qui réclame parallèlement des mesures pour améliorer la performance des élèves de la métropole en français.

Tout en soulignant les progrès « considérables » liés à la loi 101, la formation souligne que les obligations qui en découlent « ont donné des résultats inattendus : les élèves allophones sont bilingues, souvent trilingues, voire quadrilingues, alors que les élèves francophones parviennent mal, de l'avis de leurs parents, à bien maîtriser une deuxième langue ».

La présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Diane De Courcy, qui chapeaute le MEMO, a indiqué hier lors d'un entretien téléphonique que la moitié des écoles secondaires régulières de la commission scolaire offrent déjà un programme d'anglais enrichi. Elle presse la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et le ministère de l'Éducation de développer des outils pour soutenir les efforts des écoles qui ne se sont pas encore engagées dans cette voie.

Berthier Dolbec, conseiller en développement pédagogique à la FCSQ, a précisé hier que les conseils d'établissement disposaient d'une réelle latitude pour adapter le curriculum à leurs besoins. Leur marge de manoeuvre est cependant limitée par les restrictions prévues dans le régime pédagogique défini par le ministère de l'Éducation, qui entend autoriser, en vertu de la réforme en cours, l'enseignement de l'anglais à compter de la troisième année du primaire. Les contraintes internes propres à chaque établissement sont aussi un facteur, professeurs, directeur et parents n'étant pas toujours sur la même longueur d'onde en matière de curriculum.

« Certains établissements réussissent à s'entendre pour modifier près de 20 % du temps d'enseignement en fonction de priorités communes. Dans quelques écoles, ça peut atteindre 25 %, mais c'est exceptionnel », indique M. Dolbec.

la formation des adultes

Des formations exclusives vous attendent au Collège Montmorency

AEC * en Commerce électronique, DÈS JANVIER 2001

Trouvez les compétences essentielles à la conception de pages Web, à l'implantation de sites Web, à l'administration d'un réseau de télécommunication ou à la transmission de données.

AEC * en Gestion de commerce de détail, DÈS JANVIER 2001

Ce cours s'adresse particulièrement à des gens qui travaillent dans un commerce de détail et qui voudraient développer certaines compétences nécessaires aux opérations de gestion.

AEC * en Production en multimédia, DÈS FÉVRIER 2001

Apprenez à maximiser l'utilisation d'un micro-ordinateur, à effectuer le montage d'animations et intégrer le processus de création dans un projet concret.

*Attestation d'études collégiales

La formation des adultes

Du nouveau en perspective!



COLLÈGE MONTMORENCY

Des programmes au rythme de vos ambitions!

Pour vous inscrire, composez le (450) 975-6237 dès maintenant.

www.cmontmorency.qc.ca